Monsieur

Létat Pitoyable Dans Lequel má reduit un hemoptisie que je Porte Depuis Prés De Dix mois, mávois Pour ainsy Dire oté Le Courage Et Lenvie que jávois Dabord Eu De faire Part a Lacademie De Chirurgie De Lóperation que jé Detaillay Dans ma Lettre Du 18.e 7.bre Dernier au S.r Laillhade que je Priay De prendre La Liberté De Vous Communiquer Et De Sçavoir De Vous si La Chôse Etoit De nature a Etre Presentée, il má reponde que Lacademie ne seroit pas fache De La Voir, mais quíl falloit un memoire Plus Circonstanscié que Celuy que jávois Envoyé, Et une Description Courte ~~Et~~ Et Exacte De mon operation, Comme aussy De Ce qui avoit précedé La maladie Et De ses suittes;

mon peu De santé Dans Letat present Monsieur ne me permet pas De faire aucun resonnement sur Cette maladie, Etant actuellement Dans Le Cas Déxpectorer un second abcès que jávois Dans Le lobe gauche Du Poumon, En ayant Déja Expectoré un que jávois au Lobe Droit Pendant Vingt Deux jours aux Suittes De mes Dix mois De maladie, Ces Deux Expectorations setant faittes Dans Lintervalle De Soixante trois jours, ainsy si je ne fais qúun Dettail bien succint, au moins ose je me flatter que Cést avec toute La Candeur Et Líntegrité

ARC 36 n.o 8

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

possible que je donne à Lacademie Cette petite observation, n'y ayant pas
ajoutté n'y obmis un mot de ce que j'ay fait Et reconnu En La personne
a qui j'ay Extrait La Pierre, Ce quil sera tres aisé De reconnoitre Par ma
Dissertation tant sur Les Causes De La maladie que sur Lopération Et Le
succés qui La suivie,

j'avois proposé Monsieur Par ma Precedante Lettre, D'avoir Des Certificats
sur tous Les faits que j'avançois L'on m'a fait reponce que non, Cependant
j'en fais Encore La même offre tant par Les magistrats De nôtre ville
que Les medecins Et Chirurgiens mes Confreres, Ce qui me met Dans Ce Cas,
C'est que La marie Devieux ne voulut jamais Permettre La presence D'aucun
Chirurgien, medecin, Pas même D'un garçon Chirurgien que j'ay Toujours
Chez moy Dans Le moment De Lopération, malgré toutes Les representations
que je Luy Pu faire, Elle me repondit Toujours Constamment quelle aimoit
mieux mourir; je me Contanteray Donc De nommer Les personnes qui furent
Presentes a La Ditte Extraction, j'y joindray Le Certificat Du Curé De La
paroisse tant Parcequil voyoit Chaque jour La malade Pour La secourir
que Pour Constater De son age Et De son nom, m'ayant Dit avoir Deux ans
Et Demy De Plus quelle n'a, Et En second Lieu ayant Pris Le nom De françoise
qui ne Luy a Eté Donné qu'en recevant Le sacrement De Confirmation;
j'espere que vous voudrés bien me pardonner Les fautes qui m'y auront
Echappées En faveur De ma maladie Et De La Sincerité Des faits qui vous

mettr~~ont~~ en Etat De juger Plus Positivement De La nature De La maladie;

Depuis La reponce De paris En Datte Du 25e Du mois passé, jay Eté De nouveau
Chez La Ditte Devieux, Comme je ne L'avois pas vu Depuis Cinq a six mois —
pour La questionner sur son Etat present, je L'ay trouvée bien portante
agissante Dans son petit ménage Et ~~environ~~ Enceinte Depuis Environ
quatre mois, je ne Crois pas qu'il y aye autre observation a faire a Ce Sujet

rien n'égale Le Profond respect

Monsieur

De Votre tres humble Et tres
obeïssant serviteur Clivard Fr fils

Vienne Le 1er 9bre 1767

paroisse tant Parcequil voyoit [illegible] pour La malade [illegible] La preuve
que Pour Constater De son age Et De son nom, mayant Dit avoir Deux ans —
Et Demy De Plus quelle na, Et En second Lieu ~~E~~ ayant Pris Le nom De françoise
qui ne Luy a Eté Donné quen recevant Le sacrement De Confirmation; —
jespere que vous voudrés bien me pardonner Les fautes qui my auront —
Echappée En faveur De ma maladie Et De La Sincerité Des faits qui vous